



## Commission du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale

### Procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2018

#### Ordre du jour :

1. 7381 **Projet de loi modifiant l'article L.222-9 du Code du travail (adaptation du salaire social minimum)**
  - Rapporteur : Monsieur Georges Engel
  - Examen et adoption du projet de rapport
2. Divers

\*

Présents : Mme Djuna Bernard, remplaçant M. Charles Margue, M. Frank Colabianchi, M. Yves Cruchten, Mme Joëlle Elvinger, M. Georges Engel, M. Paul Galles, M. Claude Haagen, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Aly Kaes, M. Henri Kox, remplaçant M. Carlo Back, M. David Wagner, remplaçant M. Marc Baum, M. Claude Wiseler, remplaçant M. Marc Spautz

M. Sven Clement, observateur délégué

Mme Nadine Welter, du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire

M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Carlo Back, M. Marc Baum, M. Mars Di Bartolomeo, M. Jeff Engelen, Mme Carole Hartmann, M. Charles Margue, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz

\*

Présidence : M. Georges Engel, Président de la Commission

\*

1. 7381 **Projet de loi modifiant l'article L.222-9 du Code du travail (adaptation du salaire social minimum)**

**Examen et adoption du projet de rapport**

Monsieur le Président de la Commission du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale énonce brièvement l'objet du projet de rapport sous rubrique et demande ensuite aux membres de la commission s'il y a des questions ou des remarques y relatives, ce qui n'est pas le cas.

Monsieur le Président procède ensuite au vote sur le projet de rapport. Les membres adoptent à l'unanimité le projet de rapport relatif au projet de loi 7381.

## **2. Divers**

Aucun élément n'est soulevé sous la rubrique « divers ».

Le Secrétaire-administrateur,  
Joé Spier

Le Président de la Commission du Travail, de l'Emploi et  
de la Sécurité sociale,  
Georges Engel